



COMITÉ DE L'AGRICULTURE

Vingt-huitième session

18-22 juillet 2022

Liens entre agriculture et forêts

Résumé

À ses cent soixante-quatrième et cent soixante-cinquième sessions, le Conseil de la FAO a demandé à l'Organisation «de mettre en évidence et de promouvoir les pratiques existantes et complémentaires entre les activités agricoles et la conservation, la restauration et l'utilisation durable des forêts, qui permettent d'éviter le déboisement et de préserver les services écosystémiques, car l'agriculture et la foresterie peuvent, grâce à leurs synergies, contribuer au développement durable»ⁱ. Le Conseil a également demandé que «le Comité des forêts examine les facteurs d'expansion des terres agricoles sous l'angle d'une gestion durable des forêts»ⁱⁱ, que «la coordination des questions intersectorielles soit renforcée entre le Comité des forêts et le Comité de l'agriculture» et qu'«à l'avenir, tout document sur des questions concernant aussi bien l'agriculture que les forêts soit présenté à ces deux comités»ⁱⁱⁱ.

Le présent document sera présenté au Comité de l'agriculture et au Comité des forêts, à leurs vingt-huitième et vingt-sixième sessions, respectivement. Il met en lumière les moyens qui permettraient d'assurer une intégration plus étroite entre les secteurs de l'agriculture et des forêts face aux défis mondiaux, s'agissant en particulier d'éliminer la faim, de mettre un terme à la déforestation, de lutter contre le changement climatique, la dégradation des terres et la désertification et d'enrayer l'appauvrissement de la biodiversité. Il est essentiel d'accélérer le pas et, dans cette optique, l'adoption d'une approche plus intégrée de l'agriculture et des forêts, des politiques sociales et économiques et, en particulier, de la protection sociale, doit faire l'objet d'une action prioritaire. Une attention particulière sera portée aux peuples autochtones, détenteurs de droits et de savoirs, qui sont les gardiens de 80 pour cent de la biodiversité de notre planète et de 11 pour cent des forêts du monde¹.

S'appuyant sur les données les plus récentes dont on dispose concernant les changements d'utilisation des terres, le présent document donne une vue d'ensemble des liens multiples qui existent entre les secteurs de l'agriculture et des forêts, y compris les défis et les possibilités qui leur sont communs. Il souligne la nécessité d'une démarche intersectorielle ainsi que l'importance du développement à plus grande échelle d'approches novatrices propres à faciliter la transition vers des systèmes agroalimentaires plus durables, dont les forêts font partie intégrante, en vue de la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD), et donne quelques exemples d'initiatives pertinentes de la FAO.

¹ Banque mondiale. 2008. *The Role of Indigenous Peoples in Biodiversity Conservation the Natural but Often Forgotten Partners* (disponible en anglais). Washington. Consulté le 19 septembre 2021.
<https://documents1.worldbank.org/curated/en/995271468177530126/pdf>

Suite que le Comité est invité à donner

Le Comité est invité à :

- *recommander* à la FAO de chercher de nouveaux moyens permettant d'assurer une meilleure complémentarité entre les secteurs de l'agriculture et des forêts, d'apporter des solutions stratégiques mieux coordonnées afin de relever les défis communs, et de mieux comprendre les synergies qui existent entre l'agriculture et les forêts ainsi que les arbitrages à opérer;
- *demander* à la FAO de poursuivre la collecte et l'analyse des données et éléments factuels requis, en particulier concernant les causes directes et les facteurs sous-jacents de la déforestation et de la dégradation des terres, en veillant à améliorer la cohérence entre les ensembles de données relatifs à l'agriculture et aux forêts et en rassemblant des études de cas et des informations sur les pratiques optimales, et d'en *faire rapport* au Comité des forêts et au Comité de l'agriculture, à leurs vingt-septième et vingt-neuvième sessions, respectivement;
- *inviter* la FAO à procéder, sous réserve de la disponibilité de ressources extrabudgétaires, à une évaluation de la situation mondiale en matière d'agroforesterie et des possibilités de développement du secteur à plus grande échelle, et cela en s'appuyant sur des méthodes améliorées et intégrées permettant d'établir l'ampleur et la nature des activités d'agroforesterie menées, y compris la présence d'arbres sur les terres agricoles, et à *faire rapport* sur les progrès accomplis au Comité des forêts et au Comité de l'agriculture, à leurs vingt-septième et vingt-neuvième sessions, respectivement;
- *encourager* la FAO à continuer de jouer un rôle actif dans les cercles internationaux pertinents, en favorisant un dialogue ouvert visant à promouvoir une production durable et à réduire l'impact environnemental des systèmes agroalimentaires.

Le Comité souhaitera peut-être inviter les Membres à :

- *promouvoir* une plus grande cohérence des politiques intéressant les secteurs de l'agriculture et des forêts, y compris au moyen d'approches intégrées en matière de planification de l'utilisation des terres et d'aménagement du territoire, en portant une attention particulière aux femmes, aux jeunes et aux peuples autochtones;
- *apporter un appui* aux petits producteurs, y compris les jeunes et les femmes, aux agriculteurs familiaux, aux communautés locales, aux peuples autochtones et aux organisations de producteurs, en préservant l'accès à la terre tout en facilitant l'accès aux ressources et aux marchés et en contribuant à l'instauration de chaînes de valeur durables, tenant compte de l'égalité des sexes. Il est possible d'y parvenir, selon qu'il convient, par la mise en place de cadres juridiques clairs et cohérents, la reconnaissance des droits coutumiers sur les ressources naturelles et l'égalité des chances pour les femmes et les hommes;
- *améliorer* la prise en compte de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture et des forêts par la promotion de pratiques agroforestières durables, la remise en état des terres et la mise en place de chaînes de valeur durables pour les produits agricoles et forestiers;
- *renforcer* les services de vulgarisation qui adoptent une approche globale afin de promouvoir des systèmes agroalimentaires durables, l'agroforesterie et la gestion durable des forêts de manière intégrée et inclusive, tout en luttant contre le changement climatique et en utilisant la biodiversité de manière durable.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à :

Mme Beth Bechdol
Directrice générale adjointe
Tél.: +39 06 570 51800

Mme Maria Helena Semedo
Directrice générale adjointe
Tél.: +39 06 570 52060

I. Introduction

1. À ses cent soixante-quatrième et cent soixante-cinquième sessions, le Conseil de la FAO a demandé à l'Organisation «de mettre en évidence et de promouvoir les pratiques existantes et complémentaires entre les activités agricoles et la conservation, la restauration et l'utilisation durable des forêts, qui permettent d'éviter le déboisement et de préserver les services écosystémiques, car l'agriculture et la foresterie peuvent, grâce à leurs synergies, contribuer au développement durable»^{iv}. Le Conseil a également demandé que «le Comité des forêts examine les facteurs d'expansion des terres agricoles sous l'angle d'une gestion durable des forêts»^v, que «la coordination des questions intersectorielles soit renforcée entre le Comité des forêts et le Comité de l'agriculture» et qu'«à l'avenir, tout document sur des questions concernant aussi bien l'agriculture que les forêts soit présenté à ces deux comités»^{vi}.

2. Le présent document a pour objectif de mettre en lumière les possibilités d'une intégration plus étroite entre les secteurs de l'agriculture et des forêts face aux défis mondiaux, s'agissant en particulier de la faim et de la malnutrition, de la pauvreté et des inégalités, du changement climatique, de la dégradation des terres et de l'appauvrissement de la biodiversité. Il sera présenté au Comité de l'agriculture et au Comité des forêts, à leurs vingt-huitième et vingt-sixième sessions, respectivement.

II. Défis communs en matière d'agriculture et de forêts

3. *Faim, malnutrition et pandémie de covid-19.* En dépit des efforts déployés pour concrétiser l'ODD 2 (Faim zéro), la faim et la malnutrition sous toutes ses formes sont en progression. Environ un dixième de la population mondiale – jusqu'à 811 millions de personnes – était sous-alimenté en 2020, soit environ 15 pour cent de plus qu'en 2019. Les difficultés se sont intensifiées du fait de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (covid-19) et des mesures qui ont été prises pour l'endiguer, dont les femmes ont été particulièrement touchées. Il existe également d'importantes disparités d'une région à l'autre, sachant qu'environ 21 pour cent de la population souffre de la faim en Afrique, contre 9,1 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes et 9,0 pour cent en Asie². On estime que pour répondre à la demande attendue, d'ici à 2050, la production alimentaire devra augmenter de plus de 50 pour cent par rapport à 2012³. Un tel accroissement de la production doit être obtenu sans freiner les avancées vers la réalisation des autres objectifs de développement durable (ODD), en particulier ceux relatifs à l'égalité des sexes (ODD 5), à l'eau (ODD 6), à l'énergie (ODD 7), à l'action pour le climat (ODD 13) et aux écosystèmes terrestres (ODD 15).

4. *Changement climatique.* Le changement climatique pèse lourdement sur les systèmes agroalimentaires, y compris sur les forêts et autres ressources naturelles, et il accentue le problème de la faim et de la pauvreté. Les objectifs de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de l'Accord de Paris, visant à limiter le réchauffement de la planète, ne seront pas atteints sans une réduction notable des émissions de gaz à effet de serre (GES)⁴. Environ 23 pour cent des émissions anthropiques totales de GES (de 2007 à 2016) proviennent de l'agriculture, des forêts et d'autres utilisations des terres, notamment par effet de la déforestation⁵. Enrayer la déforestation, remettre en état les forêts dégradées et promouvoir une gestion durable des terres peut permettre de générer jusqu'à un tiers de l'atténuation du changement climatique nécessaire d'ici à 2030 pour stabiliser le réchauffement de la planète à moins de 1,5 °C⁶. L'Action commune de

² FAO. 2021. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021*.

<https://www.fao.org/3/cb4474fr/online/cb4474fr.html>

³ FAO. 2018. *The future of food and agriculture – Alternative pathways to 2050* (disponible en anglais). Rome.

<https://www.fao.org/3/I8429EN/i8429en.pdf>

⁴ GIEC. 2021. *Sixième rapport d'évaluation. Résumé à l'intention des décideurs B.1* (disponible en anglais).

https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGI_Headline_Statements.pdf

⁵ GIEC. 2019. *Rapport spécial sur le changement climatique et les terres émergées* (disponible en anglais).

<https://www.ipcc.ch/srccl/chapter/technical-summary>

⁶ C 2021/28, par. 38. <https://www.fao.org/3/nf649fr/nf649fr.pdf>

Koronivia pour l'agriculture, qui s'inscrit dans le cadre de la CCNUCC, reconnaît le rôle unique que joue l'agriculture et vise à concentrer les efforts sur l'adaptation, les sols, l'utilisation des nutriments, l'élevage et les aspects socioéconomiques et relatifs à la sécurité alimentaire liés au changement climatique dans tous les secteurs de l'agriculture⁷.

5. *Appauvrissement de la biodiversité.* La biodiversité est fondamentale pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Les secteurs de l'agriculture en sont fortement tributaires et peuvent contribuer à la préserver. L'agriculture durable et la gestion durable des forêts sont essentielles pour infléchir les tendances négatives qui conduisent à l'appauvrissement de la biodiversité, à la dégradation des écosystèmes, à la déforestation et à la dégradation générale des ressources naturelles. Les forêts ont un rôle crucial à jouer dans la réalisation de l'objectif ambitieux d'enrayer l'appauvrissement de la biodiversité à l'échelle mondiale⁸. Cependant, la déforestation et la dégradation des forêts se poursuivent à un rythme alarmant, contribuant ainsi à appauvrir considérablement la biodiversité⁹.

6. *Une approche intersectorielle et une action concertée* doivent être mises en place pour relever les défis communs auxquels sont confrontés les secteurs de l'agriculture et des forêts. Dans son résumé de la présidence et sa Déclaration d'action, lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, tenu en 2021, le Secrétaire général de l'ONU a insisté sur l'impérieuse nécessité d'une approche systémique¹⁰. Dans leur Déclaration sur les forêts et l'utilisation des terres, adoptée en 2021 à l'occasion de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties (COP26) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), les dirigeants réunis à Glasgow ont mis en avant les fonctions essentielles et interdépendantes que jouent tous les types de forêts, la biodiversité et l'utilisation durable des terres aux fins de la concrétisation des objectifs climatiques et des ODD dans le monde¹¹. Les Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ont pris note des *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*¹² et de l'importance des savoirs des peuples autochtones pour la sécurité alimentaire nationale, et ont reconnu la contribution que ces populations pouvaient apporter à la mise en application effective du Cadre stratégique de la Convention (2018-2030). Il est prévu que la quinzième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique adopte un Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, destiné à guider l'action en faveur de la biodiversité dans le monde au cours de la décennie à venir et au-delà. Le premier projet de Cadre mondial définit une série d'objectifs, de cibles et d'indicateurs, dont la réalisation contribuera à réduire les menaces qui pèsent sur la biodiversité, à favoriser l'utilisation durable de cette diversité et à assurer le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. Bon nombre de ces objectifs sont étroitement liés à des domaines relevant du mandat de la FAO, en particulier l'agriculture et les forêts.

III. Moyens permettant d'améliorer la complémentarité

Liens entre agriculture et forêts

7. Il existe des liens multiples entre les systèmes agroalimentaires, dont les forêts font partie intégrante. Dans de nombreuses zones rurales, les agriculteurs sont engagés en parallèle dans des activités agricoles et forestières et environ 40 pour cent de l'ensemble des terres agricoles possèdent un couvert arboré supérieur à 10 pour cent¹³. Les forêts et les arbres fournissent des services

⁷ FCCC/CP/2017/11/Add.1, Décision 4/CP.23.

⁸ Évaluation des écosystèmes pour le millénaire, page 79 (disponible en anglais).

<https://www.millenniumassessment.org/documents/document.273.aspx.pdf>

⁹ C 2021/28, par. 35. <https://www.fao.org/3/nf649fr/nf649fr.pdf>

¹⁰ <https://www.un.org/en/food-systems-summit/news/making-food-systems-work-people-planet-and-prosperity>

¹¹ <https://ukcop26.org/glasgow-leaders-declaration-on-forests-and-land-use>

¹² <https://www.fao.org/3/i2801f/i2801f.pdf>

¹³ Zomer, R.J et coll. 2009. *Trees on farm: analysis of global extent and geographical patterns of agroforestry* (disponible en anglais). Working Paper 89. Centre mondial d'agroforesterie (ICRAF). Nairobi (Kenya).

écosystémiques indispensables à l'agriculture: ils font partie intégrante du cycle de l'eau; ils contribuent à réduire l'érosion des sols et à améliorer le cycle des éléments nutritifs; ils offrent un habitat aux pollinisateurs; ils procurent de l'ombre et une protection contre le vent et les tempêtes de sable; et ils constituent une source d'alimentation complémentaire pour le bétail. Les produits forestiers contribuent à la sécurité alimentaire en procurant des revenus ainsi que des aliments à haute valeur nutritionnelle, ce qui peut être vital pour les plus pauvres et les plus vulnérables¹⁴. Les territoires des peuples autochtones couvrent 28 pour cent de la surface terrestre mondiale, abritent 80 pour cent de la biodiversité de la planète¹⁵ et coïncident avec 40 pour cent des zones terrestres protégées et des paysages intacts sur le plan écologique (par exemple, les forêts primaires boréales et tropicales, les savanes et les marais)¹⁶. Par ailleurs, quelque 2,4 milliards de personnes utilisent du bois de feu ou du charbon de bois pour cuire les aliments: ce sont souvent les groupes vulnérables, dans les pays en développement, qui dépendent le plus des combustibles ligneux¹⁷. On estime que 60 millions de personnes, appartenant à des peuples autochtones, sont tributaires d'écosystèmes forestiers divers, qui font partie intégrante de leurs systèmes alimentaires et sont, par ailleurs, particulièrement sensibles aux effets du changement climatique.

8. Le principal arbitrage à opérer entre l'agriculture et les forêts tient à la concurrence qui s'exerce pour la terre. On estime que la déforestation a causé la perte de 420 millions d'hectares de forêt depuis 1990¹⁸. Les premières conclusions de l'enquête mondiale par télédétection de la FAO¹⁹ ont révélé que, pendant la période allant de 2000 à 2018, l'agriculture était restée la principale cause de la déforestation dans toutes les régions du monde, à l'exception de l'Europe, où l'urbanisation et le développement des infrastructures avaient contribué de manière plus importante à ce phénomène. Ces résultats montrent que l'expansion agricole est responsable de près de 90 pour cent de la déforestation dans le monde: 52,3 pour cent des pertes de superficie forestière sont imputables à la conversion des forêts en terres cultivées, 37,5 pour cent au pâturage, 5,6 pour cent à l'urbanisation et au développement des infrastructures et 4,6 pour cent à d'autres causes²⁰. Parmi les facteurs indirects sous-jacents du recul des zones forestières figurent la croissance démographique, les niveaux de revenu en évolution, la précarité des régimes fonciers et une mauvaise gouvernance en matière d'utilisation des terres²¹. Par ailleurs, s'agissant des droits fonciers visant les terres agricoles, de nombreux éléments montrent que les femmes sont nettement désavantagées par rapport aux hommes, et cela sur tous les plans (propriété, gestion, transfert et droits économiques)²². À l'échelle mondiale, environ 15 pour cent seulement des propriétaires terriens sont des femmes, avec des différences significatives d'une région à l'autre²³.

¹⁴ FAO. 2018. *La situation des forêts du monde 2018*, page xiv. <https://www.fao.org/documents/card/en/c/I9535FR/>.

¹⁵ Banque mondiale. 2008. *The Role of Indigenous Peoples in Biodiversity Conservation the Natural but Often Forgotten Partners* (disponible en anglais). Washington. Consulté le 19 septembre 2021. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/995271468177530126/pdf>

¹⁶ Garnett, S.T., Burgess, N.D., Fa, J.E., Fernández-Llamazares, Á., Molnár, Z., Robinson, C.J., Watson, J.E.M. et coll. 2018. *A spatial overview of the global importance of Indigenous lands for conservation* (disponible en anglais). *Nature Sustainability*, 1(7): 369–374. <https://www.nature.com/articles/s41893-018-0100-6>

¹⁷ FAO. 2018. *La situation des forêts du monde 2018*, pages 2 à 4. <https://www.fao.org/documents/card/en/c/I9535FR>

¹⁸ *Évaluation des ressources forestières mondiales 2020*. Principaux résultats, page 4. <https://www.fao.org/3/ca8753en/ca8753fr.pdf>

¹⁹ <https://www.fao.org/3/cb7449en/cb7449en.pdf>

²⁰ FAO. 2021. *Enquête mondiale par télédétection de la FAO* (disponible en anglais).

<https://www.fao.org/3/cb7449en/cb7449en.pdf>. <https://www.fao.org/newsroom/detail/cop26-agricultural-expansion-drives-almost-90-percent-of-global-deforestation/fr>

²¹ FAO. 2016. *La Situation des forêts du monde*, pages 19 à 21. <https://www.fao.org/publications/sofo/2016/fr>

²² FAO. 2018. *The Gender Gap in Land Rights* (disponible en anglais). <https://www.fao.org/3/I8796EN/i8796en.pdf>

²³ FAO. 2018. *The Gender Gap in Land Rights* (disponible en anglais). <https://www.fao.org/3/I8796EN/i8796en.pdf>

Cohérence des politiques et planification intégrée de l'utilisation des terres

9. Pour accroître la productivité agroalimentaire sans pour autant freiner la réalisation des autres ODD, il est essentiel d'assurer la cohérence des politiques ainsi qu'une gouvernance efficace, et de mettre en place des outils stratégiques adaptés, qui permettent de s'attaquer aux causes profondes des pratiques non durables et des inégalités persistantes. Les politiques sectorielles, en particulier celles qui se rapportent à l'eau, à l'énergie, aux infrastructures physiques et aux systèmes agroalimentaires, y compris les forêts, ont souvent une forte incidence sur l'utilisation des terres et doivent donc être en phase avec les politiques en lien avec d'autres ODD. Il peut également être nécessaire d'opérer des arbitrages entre les mesures de conservation et les mesures de lutte contre la pauvreté²⁴. Assurer la cohérence voulue des politiques exige une étroite coordination institutionnelle, tant horizontale (entre les divers ministères et organismes nationaux) que verticale (entre les différents niveaux d'intervention, national et infranational, et parties prenantes concernées)²⁵.

10. La planification intégrée de l'utilisation des terres est essentielle et doit être fondée sur une approche intersectorielle qui permette de rassembler de multiples parties prenantes afin de pouvoir recenser les besoins et opérer les arbitrages voulus. La participation active de toutes les parties prenantes concernées est indispensable pour assurer l'engagement nécessaire à une mise en œuvre efficace²⁶. Le respect des droits de tous les intervenants, y compris les femmes, les jeunes et les peuples autochtones, doit être assuré tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques, programmes et plans d'aménagement du territoire²⁷.

Amélioration de la qualité des données et des éléments factuels

11. Une utilisation efficace des données et éléments factuels dont on dispose est essentielle pour éclairer les décisions et mobiliser un appui en faveur d'une transformation inclusive et équitable des secteurs de l'agriculture et des forêts. Les principales sources de données sont les statistiques FAOSTAT²⁸ sur les produits agricoles et forestiers et les *évaluations des ressources forestières mondiales (FRA)*²⁹. Toutefois, il est important de poursuivre les travaux d'analyse dans divers domaines, en particulier: les facteurs de changement dans l'utilisation des terres et les causes de la perte de superficie forestière; les synergies entre l'agriculture et les forêts à l'échelle du paysage comme au niveau des exploitations agricoles; et la valeur des aliments issus de la forêt. Il convient également de redoubler d'efforts afin d'améliorer la cohérence des ensembles de données relatifs à l'agriculture et aux forêts, concernant en particulier l'utilisation des terres et la production agricole dans le monde, y compris les ressources en terre et en eau, et pour faire en sorte que les données soient largement accessibles et faciles à utiliser grâce à des bases de données en ligne, librement consultables. L'Initiative Main dans la main de la FAO est une approche basée sur des éléments probants, prise en main par les pays et pilotée par ceux-ci, qui vise à accélérer la transformation de l'agriculture et le développement rural durable. La plateforme géospatiale qui l'accompagne offre des moyens permettant de prendre des mesures conjuguant l'agriculture, les forêts et d'autres secteurs, et cela à l'aide de données géospatiales, biophysiques et socioéconomiques intégrées.

²⁴ Davis, B., Lipper, L. et Winters, P. 2022. *Do not transform food systems on the backs of the rural poor* (disponible en anglais). Food Sec. <https://doi.org/10.1007/s12571-021-01214-3>

²⁵ OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2020. *Vers une utilisation durable des terres: Aligner les politiques en matière de biodiversité, de climat et d'alimentation*. Éditions OCDE. Paris. <https://doi.org/10.1787/9a64358a-fr>

²⁶ FAO. 2021. *L'État des ressources en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, pages 48 à 55. <https://www.fao.org/3/cb7654fr/cb7654fr.pdf>

²⁷ Voir les *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers*. <https://www.fao.org/3/i2801f/i2801f.pdf>

²⁸ <http://www.fao.org/faostat/fr/#home>

²⁹ <https://www.fao.org/forest-resources-assessment/fr/>

Développement à plus grande échelle d'approches novatrices

12. Le renforcement des capacités peut être nécessaire pour assurer, de manière inclusive et équitable, l'appui technique, financier et institutionnel que requiert le développement à plus grande échelle des approches novatrices qui permettront d'obtenir une production alimentaire plus durable et d'améliorer la résilience. À cet égard, l'action à mener portera essentiellement sur les points suivants: poursuite des investissements dans la recherche-développement; diffusion des connaissances, y compris les savoirs traditionnels, par l'intermédiaire des services de vulgarisation; mise en œuvre des politiques; et renforcement des organisations de producteurs forestiers et agricoles. Dans ce dernier cas, l'objectif est de valoriser les produits issus de l'agriculture et des forêts, de développer les marchés et de faciliter l'accès aux dispositifs financiers, tout en assurant une représentation adéquate des femmes et des jeunes.

13. En perspective, il faudra mettre en place des systèmes agroalimentaires plus durables et les déployer à plus grande échelle, en tirant parti du potentiel d'innovation au service d'une production agricole durable. Certaines des technologies qui ont contribué à accroître considérablement la productivité agricole au cours des 50 dernières années, notamment au titre de la Révolution verte, ont eu des répercussions environnementales et sociales inattendues. Les progrès accomplis dans le domaine de la recherche agricole ont permis d'élargir la palette des moyens techniques au service de la gestion des terres et de l'eau, et de nombreuses options s'offrent aujourd'hui aux agriculteurs: agriculture de conservation; réduction des intrants chimiques de synthèse; développement de la production de végétaux à forte valeur ajoutée, riches en nutriments; approches agroécologiques; ressources phylogénétiques et zoogénétiques adaptées et de qualité supérieure; systèmes d'élevage améliorés, en particulier au moyen de solutions adaptées en matière d'alimentation, de santé animale et de bien-être; application de technologies numérique inclusives; et utilisation efficace des savoirs traditionnels^{30,31,32,33,34,35}.

14. La restauration des écosystèmes terrestres dégradés aux fins d'une production alimentaire durable constitue une priorité aux niveaux international et national. Plus de 60 pays se sont engagés à restaurer 350 millions d'hectares de terres dégradées et déboisées d'ici à 2030, au titre du Défi de Bonn. En outre, dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030), 115 pays ont pris des engagements visant à remettre en état plus d'un milliard d'hectares. Ces initiatives de restauration du paysage offriront de nouvelles possibilités d'accroissement des terres disponibles pour une mosaïque d'utilisations en faveur d'une production agricole durable³⁶. La restauration des écosystèmes dégradés figurera parmi les objectifs du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. L'accès à la protection sociale peut jouer un rôle essentiel pour promouvoir des pratiques durables en matière de gestion des ressources naturelles.

15. L'agroforesterie englobe un large éventail de systèmes d'utilisation des terres conjuguant la gestion des arbres (et autres espèces ligneuses pérennes) et la culture ou l'élevage, voire les deux³⁷. Les systèmes agroforestiers peuvent contribuer à accroître la biodiversité, à préserver les sols, à améliorer les rendements agricoles et à renforcer la résilience des moyens d'existence des exploitants

³⁰ CFS 2021/48/2, *Recommandations en matière de politiques – approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition*. <https://www.fao.org/3/nf777fr/nf777fr.pdf>

³¹ FAO. 2021. *L'État des ressources en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, page 49.

³² <https://www.fao.org/conservation-agriculture/fr>

³³ <https://www.fao.org/3/cb2186fr/CB2186FR.pdf>

³⁴ <https://www.fao.org/digital-agriculture/fr/>

³⁵ FAO et CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement).

2021. *Fruits et légumes – Opportunités et défis pour la durabilité des petites exploitations agricoles*.

<https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cb4173en/>; <https://doi.org/10.1007/s12571-019-00970-7> (disponible en anglais)

³⁶ <https://www.decadeonrestoration.org/fr/>; <https://www.bonnhallenge.org/>; <https://www.unep.org/news-and-stories/story/panel-unveils-10-guiding-principles-campaign-revive-earth>

³⁷ <https://www.fao.org/forestry/agroforestry/80338/en>

agricoles et des habitants des forêts, femmes et hommes³⁸. Afin de tirer pleinement parti des avantages qu'offre l'agroforesterie, une gestion compétente et des conditions favorables sont essentielles, en particulier la sécurité de jouissance des terres et des arbres, ainsi que l'accès aux capitaux et aux marchés³⁹. Pour constituer une base d'éléments factuels solides à l'appui des efforts déployés par les pays pour développer l'agroforesterie durable, des informations plus complètes concernant l'ampleur, la nature et les avantages des activités d'agroforesterie menées à l'échelle mondiale, ainsi que les possibilités de développement à plus grande échelle, doivent être recueillies.

16. Les systèmes agrosilvopastoraux sont une forme d'agroforesterie dans laquelle l'élevage est allié aux cultures, aux pâturages et aux arbres ou arbustes, dans le cadre d'un même paysage. L'agrosilvopastoralisme peut avoir une grande importance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, les moyens d'existence et la résilience, en particulier dans les zones arides, où des pratiques de gestion des pâturages et d'élevage adaptées peuvent aider à prévenir la dégradation et la désertification^{40,41,42}. En 2020, le Comité de l'agriculture a approuvé le Programme mondial sur l'agriculture durable des zones arides⁴³, dont l'objectif est de donner davantage de moyens aux petits producteurs, dans les zones arides, en encourageant les innovations dans la gestion des cultures, des sols, de l'eau, de l'élevage, de la pêche et des forêts. Parallèlement, dans le cadre d'une initiative destinée à promouvoir l'association pâturage et arbres (*Grazing with trees*), la FAO vise à tirer parti des savoirs des cultivateurs et des éleveurs afin de renforcer la contribution des systèmes agrosilvopastoraux à la sécurité alimentaire et à la restauration des forêts et des pâturages dans les zones arides, tout en donnant des orientations à cet égard⁴⁴.

17. La prise en compte systématique de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture et des forêts constitue un domaine d'action prioritaire. La *Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture*⁴⁵, adoptée en 2019, ainsi que le plan d'action pour 2021-2023 qui l'accompagne⁴⁶, reconnaissent que la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous passent par la diversité biologique. La Stratégie a été élaborée dans l'objectif de réduire les effets néfastes des pratiques agricoles non viables sur la biodiversité, de promouvoir des pratiques agricoles durables et de conserver, améliorer, préserver et rétablir la biodiversité dans son ensemble. Le plan d'action vise à apporter un appui technique et stratégique aux Membres dans l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments normatifs relatifs à la biodiversité, ainsi qu'à favoriser le partage des connaissances et l'adoption de pratiques favorables à la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture et des forêts. Le projet de Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 comprend un certain nombre de cibles relatives à la restauration des écosystèmes (cible 2), à la réduction de la pollution par les nutriments, les pesticides et les matières plastiques provenant de l'agriculture et d'autres sources (cible 7), à l'exploitation durable des espèces sauvages (cible 9) et à l'utilisation durable de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture et des forêts (cible 10). Les activités de la FAO sont d'une grande importance pour le succès du Cadre mondial. Ces divers cadres d'action peuvent contribuer à la prise en compte de l'importance de la biodiversité par les secteurs des forêts et de l'agriculture et à la mise en œuvre de mesures concertées.

³⁸<https://doi.org/10.1016/j.agee.2020.106899>; <https://doi.org/10.1080/17565529.2018.1447903>

³⁹ <https://agroforestrynetwork.org/wp-content/uploads/2018/09/Scaling-up-agroforestry-Potential-Challenges-and-Barriers.pdf>

⁴⁰ Pour la définition des zones arides, voir <https://www.fao.org/3/i0372e/i0372e.pdf> (annexe 1) (disponible en anglais).

⁴¹ FAO. 2021. *Pastoralism – Making variability work* (disponible en anglais). *Études FAO: Production et santé animales*, 185. Rome. <https://www.fao.org/3/cb5855en/cb5855en.pdf>

⁴² FAO. 2021. *Le pastoralisme au Tchad, un potentiel à développer avec des investissements responsables et structurants*. Rome. <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cb4837fr>

⁴³ Voir également COAG/2020/INF/15 et C 2021/21, par. 75 à 81 et par. 102 et 103.

⁴⁴ FO/COFO/WG-DF/2021/6

⁴⁵ <https://www.fao.org/3/ca7722fr/CA7722FR.pdf>

⁴⁶ <https://www.fao.org/3/cb5515fr/cb5515fr.pdf>

18. Les systèmes alimentaires des peuples autochtones doivent être soutenus et il convient de promouvoir des approches en matière de restauration et de conservation, à la fois inclusives, biocentrées, multifonctionnelles et dirigées par les peuples autochtones, qui permettent de garantir leurs droits à la terre, aux territoires, aux forêts et autres ressources naturelles, tout en respectant les mécanismes d'autogouvernance et le principe d'un consentement libre, préalable et éclairé. Le nomadisme, l'agriculture itinérante et les approches biocentrées sont des pratiques de gestion du territoire qui doivent être respectées, bien comprises et encouragées, de par leur capacité de générer de la nourriture tout en préservant la biodiversité, en fournissant des services écosystémiques et en réduisant la déforestation. Les systèmes alimentaires autochtones, y compris l'utilisation d'aliments provenant de la forêt, constituent des exemples concrets de systèmes agroalimentaires durables, à la fois résilients face au changement climatique, nutritifs et respectueux de la nature. La Plateforme mondiale sur les systèmes alimentaires autochtones et le programme des Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM) visent à établir un dialogue fondé sur les connaissances, permettant de recueillir des éléments factuels concernant les systèmes alimentaires traditionnels et autochtones afin de contribuer à assurer le bien-être des peuples autochtones et à préserver leurs pratiques ancestrales de gestion du territoire et les systèmes alimentaires qui les nourrissent depuis des siècles⁴⁷. Par ailleurs, l'action en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes est au cœur même du mandat de la FAO, consistant à éliminer la faim, la malnutrition et la pauvreté rurale. Au niveau des politiques comme sur le plan stratégique, la FAO travaille en étroite collaboration avec les gouvernements afin d'aider les décideurs à réexaminer les lois et cadres juridiques applicables au secteur des forêts et à les renforcer pour favoriser une meilleure prise en compte de l'égalité femmes-hommes.

19. La capture et le commerce de gibier apportent une importante contribution à la sécurité alimentaire, aux moyens d'existence et à l'identité culturelle de millions d'habitants des zones rurales, dans les régions tropicales et subtropicales. Le gibier est aussi consommé dans les villes, pour une question de prestige ou par tradition. La capture d'animaux sauvages et leur commerce suscitent des préoccupations croissantes du fait de leurs conséquences écologiques, de leur non-durabilité et de leur connexion avec les maladies zoonotiques. La pandémie de covid-19 a mis en relief les liens étroits qui existent entre la santé humaine, animale et végétale ainsi que l'importance de l'approche multidisciplinaire «Une seule santé». Face à ces défis, la FAO dirige un programme de gestion durable de la faune sauvage, destiné à améliorer la gouvernance et la gestion de la chasse, à faire baisser la demande de gibier et à réduire au maximum les risques d'exposition aux agents pathogènes qui se posent à l'interface entre l'être humain, la faune sauvage, le bétail et l'écosystème⁴⁸.

20. Il est possible d'accroître la production de nourriture dans les villes et la pandémie de covid-19 a montré l'importance des productions alimentaires locales pour renforcer la résilience⁴⁹. L'Initiative Villes vertes de la FAO vise à promouvoir des infrastructures vertes multifonctionnelles, y compris des espaces à cultiver à des fins alimentaires et des forêts urbaines, tandis que le programme consacré au «système alimentaire ville-région» est destiné à renforcer les liens entre zones rurales et zones urbaines^{50,51}.

⁴⁷ <https://www.fao.org/indigenous-peoples/la-plateforme-mondiale/fr/>

⁴⁸ <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/CB1503FR>

⁴⁹ <https://www.fao.org/3/cb1020fr/CB1020FR.pdf>

⁵⁰ <https://www.fao.org/green-cities-initiative/fr>

⁵¹ <https://www.fao.org/in-action/food-for-cities-programme/overview/crfs/en>

Promotion de filières agricoles responsables

21. Depuis 1995, le commerce international de denrées alimentaires et de produits agricoles a plus que doublé en termes réels, contribuant à l'essor des filières mondiales de produits agricoles⁵². Dans son étude mondiale des forêts de 2021, l'Institut des ressources mondiales met en relief les liens qui existent entre la déforestation et la production de viande de bœuf, de soja, d'huile de palme, de cacao, de café, de caoutchouc et de bois d'œuvre issu de plantations⁵³. Un certain nombre de pays mettent en place des cadres réglementaires afin de réduire le risque que des produits associés à des pratiques de déboisement illégal et à la dégradation des forêts entrent sur leurs marchés. Les pays font également recours à des mesures agissant sur l'offre et sur la demande et mènent une action de sensibilisation auprès des consommateurs afin de réduire les risques de déforestation. Parmi les principaux engagements pris au niveau international figurent le Programme de développement durable à l'horizon 2030, dont l'un des objectifs est de mettre un terme à la déforestation d'ici à 2030⁵⁴, la Déclaration de New York sur les forêts de 2015 et, plus récemment, en 2021, lors de la COP26 à la CCNUCC, la Déclaration des dirigeants réunis à Glasgow sur les forêts et l'utilisation des terres. Par ailleurs, les entreprises du secteur privé ont adopté des mesures d'application volontaire visant à éliminer la déforestation de leurs chaînes d'approvisionnement, et d'autres engagements ont été pris lors de la COP26. Des directives relatives aux normes pour une conduite responsable des entreprises ont été élaborées et une initiative de dialogue sur le commerce des produits forestiers, des produits agricoles et des produits de base est en cours^{55,56,57,58}. Néanmoins, de nouveaux efforts concertés sont encore nécessaires. L'expérience acquise dans le cadre du Programme FLEGT pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux a montré toute l'importance d'une étroite collaboration entre les pays et avec les communautés locales et les peuples autochtones aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de mesures fondées sur le marché, et souligné la nécessité d'une plus grande transparence au niveau des données et des cadres de suivi⁵⁹.

IV. Prochaines étapes

22. En 2021, la FAO a adopté son Cadre stratégique 2022-2031, qui a pour ambition d'appuyer la réalisation du Programme 2030 au moyen d'une transformation conduisant à des systèmes agroalimentaires PLUS efficaces, PLUS inclusifs, PLUS résilients et PLUS durables, qui contribuent à apporter des *améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie*, sans que personne ne soit laissé de côté⁶⁰.

23. Le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO comprend 20 domaines prioritaires du Programme (DPP) qui permettent d'aborder la question de la complémentarité entre les secteurs de l'agriculture et des forêts et de renforcer ces liens, ainsi que d'apporter des solutions stratégiques mieux coordonnées afin de relever les défis communs. L'importance de l'inclusion sociale et de l'innovation est mise en avant dans plusieurs des domaines prioritaires: «L'innovation au service d'une production agricole durable» (AP1), «Accès équitable aux ressources pour les petits producteurs» (AP4), «Agriculture numérique» (AP5), «Égalité femmes-hommes et autonomisation des femmes rurales» (AV1),

⁵² FAO. 2020. *La situation des marchés des produits agricoles 2020*. Rome.

<https://www.fao.org/3/cb0665fr/online/cb0665fr.html>

⁵³ Institut des ressources mondiales. 2021. *Global Forest Review*. <https://research.wri.org/gfr/forest-extent-indicators/deforestation-agriculture> (disponible en anglais)

⁵⁴ Cible 2 de l'ODD 15

⁵⁵ FAO et OCDE. 2016. *Guide OCDE-FAO pour des filières agricoles responsables*. Éditions OCDE, Paris. <https://doi.org/10.1787/9789264264038-fr>

⁵⁶ Forum économique mondial. 2021. *Insight Report on Forests, Food Systems and Livelihoods: Trends, Forecasts and Solutions to Reframe Approaches to Protecting Forests* p 29.

https://www3.weforum.org/docs/WEF_Forests_Food_Systems_and_Livelihoods_2021.pdf (disponible en anglais)

⁵⁷ <https://www.gov.uk/government/publications/cop26-world-leaders-summit-on-action-on-forests-and-land-use-2-november-2021/world-leaders-summit-on-action-on-forests-and-land-use> (disponible en anglais)

⁵⁸ <https://ukcop26.org/forests-agriculture-and-commodity-trade-a-roadmap-for-action> (disponible en anglais)

⁵⁹ <https://www.fao.org/in-action/eu-fao-flegt-programme/background/fr/>

⁶⁰ <https://www.fao.org/about/strategy-programme-budget/strategic-framework/fr>

«Transformation rurale inclusive» (AV2) et «Situations d'urgence agricoles et alimentaires» (AV4). L'action à mener au titre de la «Réduction des pertes et du gaspillage alimentaires» (AN4) permettra d'accroître les disponibilités alimentaires, contribuant ainsi à réduire la pression qui s'exerce sur les terres agricoles et donc à limiter leur expansion. L'impérieuse nécessité de préserver les écosystèmes, de les restaurer, d'en promouvoir l'utilisation durable et de lutter contre le changement climatique anime les DPP relatifs à l'environnement: «Systèmes agroalimentaires contribuant à atténuer le changement climatique et adaptés à ses effets» (AE1), «La bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables» (AE2) et «Biodiversité et services écosystémiques à l'appui de l'alimentation et de l'agriculture» (AE3). Par la mise en œuvre de ces divers DPP intersectoriels et des accélérateurs transversaux que sont les technologies et l'innovation, le Cadre stratégique peut contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, tout en réduisant la pression qui s'exerce sur les forêts du monde.

24. Au nombre des principales initiatives de la FAO visant à accroître les synergies entre l'agriculture et les forêts figurent également le partenariat noué avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ainsi que les programmes et projets du Fonds vert pour le climat (FVC) que dirige l'Organisation. Deux programmes d'impact ont été lancés récemment, au titre de la septième reconstitution des ressources du FEM, à savoir le Programme d'impact sur la durabilité des paysages des zones arides⁶¹ et le Programme d'impact sur les systèmes alimentaires, l'exploitation et la remise en état des sols⁶², financés à hauteur de 104 millions d'USD et de 345 millions d'USD, respectivement. Par ailleurs, le portefeuille des activités menées par la FAO avec le FVC comprend un certain nombre d'interventions relatives à la déforestation et s'élève actuellement à 945 millions d'USD⁶³. S'agissant d'améliorer la complémentarité entre l'agriculture et les forêts, une autre importante initiative de la FAO est l'Action mondiale pour le développement vert des produits agricoles spéciaux «Un pays – un produit prioritaire 2021-2025»⁶⁴.

25. Les pouvoirs publics ont un rôle essentiel à jouer dans la mise en place d'un cadre d'action et de planification cohérent, propice à la promotion des liens et de la complémentarité entre l'agriculture et les forêts. Les sources de financement sont diverses, non seulement le secteur privé et les contributions volontaires, mais aussi le secteur public, aux niveaux national et international. Il convient de noter qu'une part importante des fonds destinés aux mesures d'adaptation proviennent de sources publiques, ce qui souligne le rôle clé que jouent les gouvernements dans les efforts d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets⁶⁵. De plus, les marchés volontaires du carbone, qui visent à réduire les émissions de GES par la fourniture de crédits aux secteurs de l'agriculture et des forêts, évoluent rapidement^{66,67}.

26. Selon une étude récente de la FAO, du Programme des Nations Unies pour le développement et du Programme des Nations Unies pour l'environnement, le soutien apporté aux producteurs agricoles, qui représente actuellement près de 540 milliards d'USD par an, est fortement biaisé en faveur de mesures génératrices à leur tour de distorsions, inégalement réparti et préjudiciable pour l'environnement et la santé humaine. Cette étude a permis d'établir qu'en réorientant le soutien aux producteurs agricoles, les gouvernements pourraient rendre les systèmes alimentaires non seulement plus efficaces, mais aussi plus favorables à des modes de vie sains et plus respectueux de la nature et du climat⁶⁸.

⁶¹ <https://www.fao.org/gef/dryland-sustainable-landscapes/fr>

⁶² <https://www.folur.org/>

⁶³ <https://www.fao.org/gcf/our-work/fr>

⁶⁴ <https://www.fao.org/news/story/fr/item/1438086/icode/>

⁶⁵ Rapport du GIEC. 2022. *Résumé à l'intention des décideurs* (disponible en anglais).

[IPCC_AR6_WGII_SummaryForPolicymakers.pdf](#)

⁶⁶ Institute of International Finance. 2021. *Getting to Net-Zero: the Vital Role of Global Carbon Markets*.

https://www.iif.com/Portals/0/Files/content/Regulatory/10_26_2021_netzero.pdf

⁶⁷ <https://unfccc.int/topics/land-use/workstreams/redd/what-is-redd>; <https://redd.unfccc.int>

⁶⁸ FAO, PNUD et PNUE. 2021. *Une opportunité se chiffrant à plusieurs milliards de dollars – Réorienter le soutien au secteur agricole pour transformer les systèmes alimentaires*, pages xiii et xvi. (disponible en anglais). Rome. <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cb6683fr>

27. Afin de relever les défis mondiaux que posent la faim, la malnutrition et la pauvreté, le changement climatique, la dégradation des terres et l'appauvrissement de la biodiversité, il est impératif de transformer les systèmes agroalimentaires en adoptant une approche intégrée, intersectorielle et inclusive, tenant compte des multiples liens qui existent entre les secteurs de l'agriculture et des forêts. Ce processus doit être piloté par les gouvernements et les organismes internationaux, mais aussi tenir compte de l'expérience des spécialistes, des femmes, des jeunes et des peuples autochtones et de leurs pratiques et tirer parti des possibilités qu'offrent les technologies et pratiques durables. Améliorer les synergies entre les forêts et l'agriculture facilitera la transition vers une approche collaborative visant à trouver des solutions avantageuses pour tous et à mettre en place des systèmes agroalimentaires PLUS efficaces, PLUS inclusifs, PLUS résilients et PLUS durables, qui permettent d'apporter des *améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie*, sans que personne ne soit laissé de côté.

ⁱ FAO. 2020. Rapport de la cent soixante-cinquième session du Conseil de la FAO (CL 165/REP). Rome.
<https://www.fao.org/3/ne381fr/ne381fr.pdf>

ⁱⁱ CL 164/REP.

ⁱⁱⁱ CL 165/REP.

^{iv} CL 165/REP.

^v CL 164/REP.

^{vi} CL 165/REP.